Insécurité, précarité et marginalisation politique… Les Irakiennes étouffent. Pour la militante féministe Hanaa Edwar, le constat est cinglant dix ans après l'invasion étasunienne

Bagdad, Karlos Zurutuza/InfoSud - IPS - Alors qu'en 1970 la quasi-totalité des Irakiennes étaient alphabétisées, seules 40% fréquentent aujourd'hui les salles de classe. Face à cet inquiétant recul, la mobilisation s'organise. Et Hanaa Edwar en a pris la tête. L'ancienne étudiante en droit est désormais secrétaire générale de l'Association irakienne Al Amal. L'organisation quadrille le pays pour aider les femmes frappées par les années de guerre et par la violence sectaire, en militant pour renforcer leur rôle dans la société. Avec succès : l'association a déjà réussi à imposer un quota de 25% de députées au parlement irakien.

Ce quota de femmes fonctionne-t-il comme prévu ?

Hanaa Edwar : Il a permis d'introduire 84 femmes au parlement. Cependant, la plupart d'entre elles ont obtenu leur siège grâce à leurs affinités personnelles avec des dirigeants de partis politiques, et non pour leur talent. Malgré les difficultés, il y a encore un grand nombre de femmes compétentes pour occuper ces postes à responsabilité, mais la plupart sont reléguées en arrière-plan.

Il existe un ministère des questions féminines dans le gouvernement actuel. Est-il inefficace ?

Il y a un projet de loi pour le changer en « Ministère d'Etat pour la femme et la famille ». Cela en dit long sur le rôle que les Irakiennes sont censées jouer dans notre société. De toute façon, nous sommes contre tout ministère spécifique pour les femmes, car nous pensons que les problèmes auxquels nous faisons face ne concernent pas une institution en particulier, mais la société dans son ensemble. Un ministère sera toujours tributaire d'un parti politique. Nous avons besoin d'une commission plus indépendante qui surveille les décisions gouvernementales et pousse les programmes visant à améliorer la vie des femmes.

Pourtant, l'Irak était un pays pionnier dans la région ?

En 1959, l'Irak a eu la première femme ministre et la première juge du Moyen-Orient. Une de nos plus grandes réalisations cette année-là a été la Loi du statut de la personne qui obligeait à enregistrer légalement les mariages. Aujourd'hui, un grand nombre de contrats matrimoniaux sont illégaux. Les femmes se retrouvent ainsi dans une situation très fragile. Les filles sont souvent forcées à se marier à l'âge de 10 ou 12 ans. Les cas de violences domestiques augmentent, dans l'indifférence absolue du gouvernement. Les autorités soutiennent l'orthodoxie religieuse qui impose des codes vestimentaires stricts. Celles qui ne portent pas le hijab – le voile islamique – sont victimes de discrimination et, ce qui est pire, les filles sont retirées de l'école tandis que les mères perdent leur emploi. Des organisations dénoncent l'augmentation spectaculaire du nombre de suicides chez les Irakiennes. Même des cas de mutilations génitales féminines ont été rapportés… Ces présumés « suicides » cachent souvent des meurtres survenus au sein de la famille au nom de « l'honneur ». Ils sont commis dans la plus grande impunité car considérés comme des « problèmes domestiques » par le système judiciaire. Les cas de mutilation se produisent dans certaines régions reculées de Kirkouk, Souleimaniye et dans le Kurdistan autonome. Environ 70% des femmes ayant subi cette agression viennent de ces régions, mais rarement du reste du pays.

Quels sont les problèmes les plus urgents des Irakiennes ?

Nous représentons plus de 55% de la population, mais nous sommes prises au piège dans une société conçue uniquement à partir de modèles masculins. On ne voit aucune femme à la tête d'un parti politique ou qui occupe un poste élevé dans le gouvernement. Il y a aussi la question douloureuse du million et demi de veuves laissées par les années de guerre. L'Irak en comptait déjà beaucoup, mais leur nombre a augmenté après l'invasion étasunienne en 2003. Elles survivent dans des conditions précaires avec leur pension de 100 dollars.

Pour lire d'autres articles sur un des thèmes abordés ici, utiliser la fonction « recherche avancée »